



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2018-9-7-1

Séance du vendredi 12 octobre 2018

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA MISSION CENTENAIRE DE LA 1ÈRE GUERRE MONDIALE AUX DEPENSES RELATIVES A L'INDEXATION DES FICHES MATRICULES MILITAIRES DES CLASSES 1893 - 1921

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MULLER Betty, M. MULLER, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.

Mme MILLION donne procuration à M. WITH.

M. MUNCK donne procuration à Mme BOHN.

M. STRAUMANN donne procuration à Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération de la Commission permanente n°CP-2018-7-7-2 du 6 juillet 2018 concernant la participation du Département à l'Opération Nationale Grand Mémorial et à l'Agence Culturelle Grand Est,
- VU la convention relative à la participation du Département du Haut-Rhin à l'opération nationale « Grand Mémorial »,
- VU l'avis favorable de la 7^{ème} Commission lors de sa réunion du 7 septembre 2018,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve et autorise la Présidente du Conseil départemental à signer la convention entre le Département du Haut-Rhin et le Groupement d'intérêt public « Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale 1914 – 2014 », jointe en annexe 1 à la délibération ;
- Précise que la recette au profit du Département du Haut-Rhin concernant la participation financière de la Mission Centenaire de la Première Guerre mondiale 1914 – 2014 d'un montant de 3 393 € sera versée sur le budget départemental sur l'imputation suivante : Programme D741 - ligne 74 – 315 – 7475 – 2437 – 018.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité